



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 15

LOCTITE ECCOBOND NCP 5209 known as LOCTITE
ECCOBOND NCP 5209 (7g)

No. FDS : 483552
V003.0

Révision: 06.07.2018

Date d'impression: 22.09.2022

Remplace la version du: 20.06.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE ECCOBOND NCP 5209 known as LOCTITE ECCOBOND NCP 5209 (7g)

Contient:

diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)

Epoxy acrylaté

Siloxanes and Silicones, Me methoxy, methoxy 3-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]propyl, polymers with Me 3-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]propyl

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Seulement à usage d'échantillon.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V.

Esplanade 1

1020 Brussels

Belgique

Téléphone: +32 (2) 421 2711

ua-productsafety.benelux@henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence (24 h): +32 70 222 076

Centre Antipoisons en Belgique, Tel: +32 (0)70 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Sensibilisant de la peau

Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence: P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
Prévention P280 Porter des gants de protection.

Conseil de prudence: P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Intervention

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	255-901-3 01-2120051112-76	10- 20 %	Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 2 H411
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	609-946-4 01-2119980659-17	2,5- < 25 %	Aquatic Chronic 4 H413
Epoxy acrylaté 55818-57-0	500-130-2 01-2119490020-53	1- < 5 %	Skin Sens. 1 H317
Siloxanes and Silicones, Me methoxy, methoxy 3-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]propyl, polymers with Me 3-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]propyl 1365538-28-8		0,1- < 1 %	Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319
P-Benzoquinone 106-51-4	203-405-2 01-2119933861-35	0,01- < 0,1 %	Acute Tox. 3; Inhalation H331 Acute Tox. 3; Oral(e) H301 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335 Skin Irrit. 2 H315 Aquatic Acute 1 H400 Facteur M (Tox. Aigu Aquat.): 10

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO₂) et de l'oxyde nitrique (NO_x) risquent d'être dégagés.

Vapeurs irritantes.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Porter un équipement de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation
Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation
Voir le conseil à la section 8.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Se reporter à la Fiche Technique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Seulement à usage d'échantillon.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
Belgique

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
dioxyde de silicium, prepare par voie chimique 7631-86-9 [SILICES AMORPHES: PRÉCIPITÉS (GEL DE SILICE)]		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL
p-benzoquinone 106-51-4 [P-QUINONE]	0,1	0,45	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau douce		0,0016 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau salée		0,00016 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Sédiments (eau douce)				0,6576 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Sédiments (eau salée)				0,0658 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Sol				0,1306 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Usine de traitement des eaux usées.		10 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau (libérée par intermittence)		0,016 mg/l				
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Eau douce						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Eau salée						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Usine de traitement des eaux usées.						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Sédiments (eau douce)						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Sédiments (eau salée)						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Air						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	terre						
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	Prédateur						
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Eau douce		0,1 mg/l				
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Eau salée		0,01 mg/l				
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Eau (libérée par intermittence)		1 mg/l				
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Sol				7,1 mg/kg		
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Usine de traitement des eaux usées.		10 mg/l				
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Sédiments (eau douce)				35,8 mg/kg		
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Sédiments (eau salée)				3,58 mg/kg		

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		3,52 mg/m ³	
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		2 mg/kg	
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,87 mg/m ³	
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1 mg/kg	
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,5 mg/kg	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1,17 mg/m ³	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		33 mg/kg	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,29 mg/m ³	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		16,67 mg/kg	
4,4'-Isopropylidenediphenol polymerise avec le (chloromethyl)oxirane, acrylate 55818-57-0	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,17 mg/kg	

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A (EN 14387)

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte liquide Crème
Odeur	Doux
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité relative de vapeur:	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réaction avec des acides forts.

Réagit avec les oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LD0	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
P-Benzoquinone 106-51-4	LD50	130 mg/kg	rat	non spécifié

Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
Bisphenol A, 2-EO diméthacrylate 41637-38-1	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LD0	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
P-Benzoquinone 106-51-4	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	non spécifié

Toxicité inhalative aiguë:

Il n'y a pas de données disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	non irritant		In vitro	OECD 439 (In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (RHE) Test Method)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	non irritant		In vitro	OECD Guideline 437 (BCOP)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	sensibilisant	Test avec l'adjuvant complet de Freund.	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	non sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	négatif	Test in vitro du micronoyau de cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 487 (In vitro Mammalian Cell Micronucleus Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	positif	Test in vitro du micronoyau de cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 487 (In vitro Mammalian Cell Micronucleus Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)

Cancérogénicité

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'application	Espèces	Méthode
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	NOAEL P 250 mg/kg NOAEL F1 1.000 mg/kg		oral : gavage	rat	OECD Guideline 421 (Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	NOAEL 1.000 mg/kg	oral : gavage		rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	NOAEL 300 mg/kg	oral : gavage	4 weeks daily	rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)

Danger par aspiration:

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

12.1. Toxicité

Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	LL50		96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
P-Benzoquinone 106-51-4	LC50	0,04 - 0,125 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	non spécifié

Toxicité (Daphnia):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7- méthano-1H- indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC50	2,36 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	EL50		48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	EC50	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
P-Benzoquinone 106-51-4	EC50	< 1 mg/l		Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC50	1,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC10	0,64 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	EL50		72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	EL10		72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	NOEC	1,2 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	EC50	105 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
P-Benzoquinone 106-51-4	EC50	6 mg/l		Scenedesmus sp.	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	EC50		3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)
P-Benzoquinone 106-51-4	EC0	< 1 mg/l	30 mn		not specified

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n' est pas biodégradable.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps d'exposition	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Non facilement biodégradable.	aérobie	28 %	28 day	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Non facilement biodégradable.	aérobie	24 %	28 Jours	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Epoxy acrylaté 55818-57-0		aérobie	42 %	28 Jours	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
P-Benzoquinone 106-51-4		aérobie	23 - 61 %	19 Jours	EU Method C.4-B (Determination of the "Ready" Biodegradability Modified OECD Screening Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'y a pas de données.

Aucune données disponible sur la substance.

12.4. Mobilité dans le sol

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Température	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	4,6		OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	5,3 - 5,62		OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
Epoxy acrylaté 55818-57-0	1,6 - 3,8	23 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
P-Benzoquinone 106-51-4	0,2		non spécifié

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses No. CAS	PBT / vPvB
Bisphenol A, 2-EO dimethacrylate 41637-38-1	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Epoxy acrylaté 55818-57-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
P-Benzoquinone 106-51-4	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Collecte de déchets pour recyclage ou retraitement agréé.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.4. Groupe d'emballage**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.5. Dangers pour l'environnement**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**
Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**
Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC < 3 %
(2010/75/EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés